

La démocratisation de l'éducation : il faut continuer (Marc Vidal)

Présentation générale

La situation actuelle de l'enseignement supérieur en France est caractérisée par trois filières :

1. une filière d'élite très sélective (classe prépa) qui concurrence la filière universitaire ;
2. la filière des collèges, puis lycées, puis université qui s'ouvre à des populations qui, auparavant, n'y auraient jamais accédé.
3. Une filière militaire (collège militaire, lycée militaire, écoles de guerre) complètement à part qui produit les cadres spécifiquement chargés de l'unité de la nation.

Seule la filière universitaire donne lieu à des débats dont on peut espérer qu'ils soient pris en compte. Il ressort des débats récents deux points de vue parfaitement contradictoires :

- la première thèse exposée notamment par Mme Duru-Bellat conclut à **l'inflation scolaire**¹. Les lycéens puis étudiants font des études de plus en plus poussées mais en visant une structure des emplois qui reste désespérément figée. Ainsi les étudiants qui visent les emplois de cadres vont se retrouver en forte concurrence sur un marché de l'emploi malthusien. Quel est donc l'intérêt de faire des études pour se retrouver déclassé et sous-payé ?
- La seconde thèse conclut au contraire **aux bienfaits de la démocratisation scolaire** c'est à dire de la possibilité qu'ont de plus en plus de jeunes d'accéder à un niveau d'études inimaginable pour les générations précédentes.

Cette seconde thèse a été longuement développée par Eric Maurin dans un livre récent². Il aborde l'ouverture du collège il y a une trentaine d'années puis, plus récemment celle des lycées et de l'université.

En se basant sur de nombreuses études empiriques, celui-ci affirme que la *qualité de l'insertion professionnelle évolue au même rythme que la démocratisation scolaire*.

Autrement dit, une génération qui peut faire des études plus avancées, par exemple un an de plus d'études :

- s'insère mieux d'un point de vue professionnel (notamment sur des emplois plus stables) ;
- développe une carrière salariale plus intéressante.

Les caractéristiques de la vie professionnelle de ces nouvelles générations s'améliorent, non pas seulement par rapport aux générations précédentes mais également par rapport aux enfants issus des classes supérieures. Ceux-ci qui auparavant étaient les seuls à faire des études sont progressivement rejoints au collège puis au lycée par les enfants des classes populaires. On s'aperçoit alors que *les destins professionnels des groupes sociaux se rapprochent* au fur et à mesure de la démocratisation scolaire.

Cet effet de justice sociale ne se fait pas au détriment des enfants « riches » qui continuent à faire des études longues et qui gardent les mêmes trajectoires en terme professionnel. Ce sont les enfants des classes « pauvres » qui sont mieux intégrés et mieux payés sur le marché du travail.

Comment peut-on affirmer tout ceci ? En suivant une méthode assez simple : l'histoire de l'enseignement est scandée par des réformes qui ont eu pour effet d'ouvrir les établissements à de nouvelles populations (plus populaires) et d'allonger la durée des études, d'abord en collège puis en

1 « L'inflation scolaire », la République des Idées/Seuil 2008

2 La nouvelle question scolaire. Ed. Seuil. 2007

lycée, puis depuis quelques années à l'université.

Correspondant à chacune de ces réformes, on peut mettre en évidence une amélioration de la situation professionnelle pour ceux qui en ont profité par rapport à la génération précédente qui n'en a pas profité.

Comme on le voit cette thèse est favorable à la démocratisation de l'enseignement supérieur mais ne met pas l'accent sur les aspects humanistes de l'enseignement: l'accomplissement de l'élève, la capacité à être un citoyen responsable, l'autonomie du travailleur.

Elle s'intéresse à l'éducation *d'un point de vue économique*. Elle montre que l'allongement de l'éducation amène des avantages sur le marché du travail.

Une question se pose d'emblée : la démocratisation de l'éducation a permis à de nouvelles générations une vie professionnelle plus intéressante. Mais n'est-ce pas simplement parce que le niveau de vie s'est naturellement amélioré, notamment pendant les trente glorieuses ?

Cette question en amène une autre : les bienfaits de la démocratisation de l'éducation peuvent-ils continuer en période de stagnation ou de récession économique ?

L'âge du collège unique

Au collège, la démocratisation de l'éducation s'est traduite par la possibilité de faire des études pour les enfants qui, étant donné leur extraction sociale, n'en faisaient pas. La forme la plus démocratique de ce mécanisme consiste à regrouper les bons élèves (issus des classes sociales privilégiées) et les élèves populaires, bons ou moins bons, tous réunis dans les mêmes écoles.

Certains pays ont adopté le collège unique. D'autres ont conservé des filières sélectives dès l'âge de 11 ans.

Nous le savons : la démocratisation de l'entrée au collège unique depuis les années 60 et 70 est source de controverses interminables.

D'après les études présentées par Maurin, *il n'y a pas de doute sur les bienfaits du collège unique* : la mise en place de l'école unique s'est accompagnée d'une baisse très sensible des inégalités de destin entre enfants, sans altérer le niveau moyen des élèves.

Ainsi on peut montrer qu'un enfant bénéficiaire de l'école unique va avoir une vie beaucoup plus proche de celle de l'élite. Des cohortes d'enfants d'origine modeste ont clairement profité de la démocratisation.

Il faut insister sur un second résultat : le regroupement dans un collège unique s'est fait sans que le niveau moyen n'en souffre. Les niveaux meilleurs élèves (ceux qui auparavant étaient les seuls à continuer les études) ne sont quasiment pas affectés par le regroupement avec des élèves moins bons (et d'origine plus populaire).

Ces résultats sont clairement vérifiés dans les pays scandinaves. Du point de vue économique et si on prend le cas de la Suède, une année de plus d'études s'est traduite par un supplément salarial d'environ 11% à tous les âges de la vie.

Qu'en est-il pour des sociétés plus inégales et hétérogènes ? Quel effet a l'ouverture de filières sélectives à des publics qui en étaient exclus ? L'analyse des réformes anglaise dans les années 60 et irlandaise dans les années 80 amènent grosso modo aux mêmes conclusions.

Le destin des enfants issus des milieux les plus modestes est transformé par l'école unique.

Quel a été l'effet du collège unique en France ? L'introduction du collège unique s'est commencé dans les années 50 et l'orientation précoce en fin de cinquième a été progressivement abandonnée dans les années 80. L'allongement des études en collège puis en lycée a clairement payé.

Si la France ne produit que des résultats moyens dans les enquêtes internationales (Pisa, Pirls), ce

n'est pas le collège unique qui est en cause. C'est plutôt *le manque d'accompagnement individualisé*. Pour Nathalie Mons maître de conférence à Grenoble, l'accompagnement individualisé permet que les faibles ne décrochent pas mais permet aussi aux plus forts d'aller de l'avant³. D'ailleurs, il est clair qu'un enseignement basé sur l'élitisme fait mécaniquement baisser le niveau moyen en laissant de côté une partie de la population.

L'OCDE reconnaît de son côté que la répartition précoce des élèves par classe semble accentuer l'influence du milieu socio-économique d'origine sur les résultats des élèves⁴.

La démocratisation aux portes de l'emploi

Qu'en est-il pour le lycée puis pour les études supérieures dans les premiers cycles de la fac ?

A partir de 1985 en France, une nouvelle vague de réformes intervient : le mot d'ordre a été « 80% d'une classe d'âge au bac ». L'ouverture du secondaire, notamment avec le baccalauréat professionnel en 85 a mécaniquement amené de très nombreux jeunes à l'université. L'effort public a été réel : en une dizaine d'années, la dépense par élève du secondaire est passée de 4500 euros à 6900 euros par an.

Les statistiques montrent que *l'allongement des études facilitent l'entrée sur le marché du travail*. Comme vingt ans auparavant pour le collège, les diplômés donnent *un accès à des postes plus intéressants et mieux payés*.

Ce dernier point est important : lorsqu'on fait davantage d'études on a un salaire qui se rapproche de celui des étudiants des grandes écoles. Cela est statistiquement vrai pour tous les diplômés : il n'y a donc pas de dévalorisation des diplômes, contrairement à ce qui est parfois avancé.

Il faut aussi préciser que l'augmentation de la durée des études s'accompagne d'une revalorisation de la qualité du poste offert (postes de cadre). Contrairement à ce qui se dit, *les diplômés ne sont donc pas voués à prendre les postes sous-qualifiés et donc à en déposséder d'autres salariés*. Les statistiques montrent l'inverse.

Une année supplémentaire d'enseignement supérieur amène donc des avantages *largement supérieurs aux coûts qu'elle génère* pour la société ou pour l'étudiant.

Quelques évidences... fausses

Reprenons quelques lieux communs auxquels les études de Maurin tordent le cou...

a) L'allongement des études universitaires s'accompagnent-ils d'une dévalorisation des diplômes ? C'est effectivement une idée très rependue : une licence obtenue en 1993 vaudrait moins qu'une licence obtenue en 1980.

Pour ceux qui soutiennent cette idée, le diplôme a essentiellement une valeur de « signal ». Il informe l'employeur que la personne mérite d'être embauchée quelles que soient par ailleurs ses véritables compétences. Dans ces conditions plus de gens disposent de cette « distinction », plus sa valeur diminue, ce qui devrait donc être visible en termes d'insertion et de salaire.

D'après les études empirique de Maurin, cette vision du diplôme est inexacte : *les études apportent réellement une compétence et c'est cette compétence supplémentaire qui est rémunérée par l'entreprise*. Le processus réel est l'inverse de ce qu'on imagine : le rendement des diplômés aurait plutôt tendance à augmenter qu'à décroître (« ils rapportent plus » en terme de rémunérations, de responsabilités et de stabilité d'emploi).

b) Pourquoi le chômage des jeunes (16-24 ans) ne baisse pas ?

C'est une évidence, depuis 10 ans la tranche des 16-24 ans affiche le même taux de chômage.

3 « Les nouvelles politiques éducatives. La France a-t-elle fait les bons choix ?, éd. Puf, novembre 2007

4 Cité dans *Alternatives Economiques*, n°265, janvier 2008

La démocratisation de l'enseignement supérieur reste sans effet sur le chômage des jeunes tout simplement parce que la *proportion de diplômés est de plus en plus faible* dans cette tranche d'âge (40% de la génération 70 a eu un diplôme supérieur). Depuis les réformes scolaires, les jeunes en recherche d'emploi sont principalement ceux qui ont arrêté les études. Leur absence de diplôme les laisse donc sans atout sur le marché du travail (le chômage concerne 16% des non-diplômés contre 5% de diplômés).

Et ce sont pour l'essentiel ces jeunes que les statistiques dénombrent dans les chercheurs d'emploi.

Il est donc plus raisonnable de comparer des groupes d'actifs qui sont sur le marché du travail depuis la même durée de temps, deux ou trois ans, quelque soit leur âge par ailleurs.

On s'aperçoit alors qu'il y a *une forte corrélation entre la diminution du taux de chômage et l'allongement de la durée des études*.

Tout ceci ne signifie pas que la situation globale s'améliore : le marché du travail est beaucoup plus sélectif que auparavant. Mais cette réalité n'a rien à voir avec l'éducation.

Continuer l'effort ?

L'intérêt de la démocratisation des études est prouvé mais ce qui était pertinent jadis l'est-il encore ? *Faut-il relancer la démocratisation de l'éducation, cette fois-ci au niveau du supérieur ?*

Pendant les dernières trente années, la structure des emplois a évolué de manière à accueillir de plus en plus de salariés de plus en plus diplômés. Ce mécanisme vertueux suffit à expliquer pourquoi l'allongement des études a été un bienfait.

Or il semble qu'actuellement l'évolution de la structure des emplois ne suive plus l'évolution des diplômes. La fac devient-elle donc une machine à fabriquer des déclassés et des chômeurs ?

Eric Maurin s'inscrit en faux contre cette thèse : *l'arrivée de nouveaux diplômés va créer de nouveaux emplois*.

Entre les années 90 et les années 2000, il y a eu de plus en plus de diplômés à frapper à la porte de l'emploi. Pourquoi la valeur du diplôme n'a-t-elle pas bougé ? Pourquoi un diplôme rapporte-t-il autant en 2000 qu'en 90 ?

Chaque année en fait, 5% des emplois anciens disparaissent au profit d'emplois nouveaux. Pour l'essentiel, *ces créations d'emplois se font au profit des nouveaux emplois exigeant de nouvelles qualifications*. Elles absorbent donc les nouveaux diplômés.

En fin de compte, ce sont les salariés de statut intermédiaire qui voient leur position s'effriter. Les nouvelles technologies remplacent certains de leur savoir-faire et exigent au contraire d'autres employés très bien formés à forte capacité d'innovation.

Enfin remarquons que, dans le passé, l'alphabétisation du peuple a permis l'essor de l'économie du livre, du journal et de l'édition. De même l'élévation générale du niveau des connaissances est une *condition préalable* pour l'économie de la connaissance.

Les enquêtes de la DARES⁵ précisent les besoins en qualification pour les dix années à venir : les besoins de diplômés de l'enseignement supérieur vont continuer à croître mais l'accroissement des besoins va aussi concerner les employés non qualifiés. La baisse de la demande va concerner les qualifications intermédiaires.

Ces prévisions *incitent à stopper la démocratisation des études* pour la population la plus susceptible de se retrouver dans les emplois non qualifiés.

Pourtant, tous les professionnels insistent sur *l'énorme incertitude* caractérisant ces prévisions. Cette incertitude touche les emplois hautement qualifiés (les entreprises pourraient faire de la promotion interne plutôt que de l'embauche).

Mais l'incertitude touche aussi les emplois non qualifiés : ils sont en grand nombre dans les services à la personne. Politiquement il est possible d'exiger un niveau de qualification important dans ce

⁵ La DARES réalise les études statistiques pour le ministère du travail. Les prévisions de la Dares ont été commentées dans le mensuel du Snesup (n°545, mai 2006)

secteur, comme cela est le cas en Europe du Nord.

Il faut aussi ajouter que ces travaux traitent essentiellement de l'entrée dans l'entreprise. Cela doit être distingué de la carrière professionnelle : la formation initiale peut être moins efficace pour entrer sur le marché du travail mais être un atout important pour la suite de la carrière salariale.

Remarquons que les salariés le plus susceptibles de reprendre les études ultérieurement sont précisément ceux qui ont une formation initiale solide. Or on nous dit que l'avenir est à la FTLV (Formation Tout Au Long de la Vie).

Conclusion : continuer la démocratisation de l'éducation

Les travaux regroupés par Eric Maurin vont donc tous dans le même sens : il faut continuer la démocratisation de l'éducation. Cette volonté doit être organisée à toutes les étapes du processus éducatif :

- il faut *améliorer le collège unique*, plutôt que le supprimer ;
- il faut *davantage de gens* pour suivre des études secondaires puis universitaire ;
- il est souhaitable que les gens qui fassent les études aillent *plus loin* dans leurs études.

Enfin et c'est un fait relativement nouveau, la population qui fait problème est celle des étudiants du supérieur sortant sans diplôme. Ils ont énormément de problèmes sur le marché de l'emploi. L'enseignement supérieur doit donc en faire une de ses priorités.